



Communiqué de **PRESSE**

Locoal-Mendon, le 11 janvier 2019

Agriculture bio et diversification La Région visite le p'tit fermier de Kervihan



Ce vendredi 11 janvier, Olivier Allain, Vice-président de la Région Bretagne à l'agriculture et l'agroalimentaire, est allé à la rencontre de Vincent et Lydie Joyeux sur leur exploitation agricole de Locoal-Mendon. L'occasion de visiter leur atelier de transformation du lait, leur boutique et de découvrir leurs produits commercialisés sous la marque "le p'tit fermier de Kervihan".

Avant, Vincent était sportif de haut niveau en voile, Lydie était responsable marketing chez Bic Sport. En 2011, les époux Joyeux ont changé de vie en reprenant une exploitation agricole. La Région les a accompagnés dans leur projet qui illustre parfaitement sa vision d'avenir : celle d'une agriculture bretonne multiple, dynamique et durable.

Ils élèvent 80 vaches laitières en agriculture biologique, sur 72 hectares, et transforment la totalité des 500 000 litres de lait produits en yaourts, fromages, beurre et crème qu'ils commercialisent sous la marque *le p'tit fermier de Kervihan*. Depuis un an, ils élèvent également quelques porcs, qu'ils transforment à la ferme.

En 2012, ils ont construit une nouvelle exploitation qu'ils ont ensuite agrandie, en 2015, avec un atelier de

transformation et une boutique attenante, en dehors du bourg. Ils emploient aujourd'hui 12 ETP et ont reçu le Prix de l'innovation 2019 Produit en Bretagne pour leur fromage Ouessantine bio.

Ils ont bénéficié d'un soutien à plusieurs titres : reprise d'une exploitation hors cadre familial et pour l'extension des locaux, ils ont perçu 70 000 € d'aides (37 100 € de FEADER et 32 900 € de la Région). Enfin, les époux Joyeux bénéficient de la MAEC (Mesure agro-environnementale et climatique) maintien des systèmes d'exploitation en polyculture élevage moins intensifs depuis 2015 : une aide de 11 000 € par an, jusqu'en 2019.

Bio et transfo à la ferme : les aides de la Région et de l'Europe

En tant qu'autorité de gestion du FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural), la Région Bretagne mobilise des aides pour soutenir les exploitations bio à travers

- * les mesures MAB (Maintien en AB). Sur la période 2015-2018, elle a ainsi soutenu **plus de 1 100 exploitations**, pour un montant de **17,6 M€**.
- * Parallèlement, elle soutient les conversions à travers les mesures CAB (Conversion à l'AB) : **34,2 M€** de soutien pour près de **950 exploitations** sur la même période.

La Région soutient également le **maintien des systèmes d'exploitation en polyculture élevage moins intensifs** (grandes surfaces en herbe des exploitations, peu de surfaces en maïs - me-

sure SPM1) : **47,7 M€** accordés à **plus de 1 200 exploitations** entre 2015 et 2018.

La diversification des exploitations est également encouragée par la Région, notamment la transformation à la ferme et la vente directe. Ainsi, sur la période 2015-2018, **plus de 200 exploitations**, portant des projets d'investissements pour un montant total de 11,2 M€, ont bénéficié de 3,6 M€ d'aides publiques dont 1,7 M€ d'aides régionales.

Pour mémoire pour la période 2014-2020, le montant de FEADER attribué à la Bretagne s'élève à 368 M€ et, en 2018, le budget de la Région Bretagne dédié à "Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire" s'est élevé à près de 30 M€.

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)